

Communiqué de presse

Bilan de l'activité RSE 2018

D'importantes économies d'énergie dans le domaine de l'habitat privé

En près de 40 ans, Urbanis est devenu le premier opérateur national dans le domaine de la rénovation de l'habitat privé dégradé. L'entreprise s'est engagée historiquement à « agir pour un habitat digne et durable » et s'attache à articuler les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de l'amélioration de l'habitat. La politique de **Responsabilité Sociétale d'Entreprise** est aujourd'hui essentielle. Elle est inscrite au cœur des conditions de réussite de la stratégie d'Urbanis et se décline en trois volets.

Volet Economique

Les ressources financières de l'entreprises proviennent en intégralité d'appels d'offres publics remportés. A ce titre, Urbanis milite au sein de l'ACAD pour un plus grand accès à la commande publique et le développement d'une concurrence loyale. Urbanis est une société indépendante dont le capital est exclusivement détenu par ses salariés et libéraux associés dont la marge est redistribuée en très grande partie à ses intervenants en intéressement ou en participation.

Volet Social

Le bien-être au sein de l'entreprise, le développement des compétences et l'égalité professionnelle hommes/femmes sont les grands volets sociaux de la politique RSE d'Urbanis. Ces axes sont travaillés de manière collégiale en associant aux réflexions la direction, les représentants du personnel ainsi que des contributeurs volontaires parmi les salariés.

Volet Environnemental

Dernier volet de la RSE, la problématique environnementale est au cœur des préoccupations de l'entreprise. Elle se décline en trois thématiques : les économies d'énergie dans nos activités en bureaux, la préoccupation environnementale en matière de déplacements et la promotion d'opérations de réhabilitation avec une prise en compte des problématiques de transition énergétique.

Tous les métiers d'Urbanis sont concernés par la transition énergétique et le réchauffement climatique. L'entreprise a su prendre ce virage environnemental avant que la réglementation ne l'impose et en faire un élément clef dans le développement de ses savoir-faire. Afin d'illustrer l'impact en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale de ses missions, et sa contribution aux économies d'énergie dans l'habitat, voici les résultats issus du bilan de l'activité 2018 d'Urbanis :

■ 13 000 ménages visités

Ces ménages ont été visités sur l'année par les conseillers d'Urbanis. Chacun d'entre eux a pu être conseillé selon ses besoins et demandes spécifiques.

■ 258 copropriétés accompagnées

Autant de copropriétés qui ont été accompagnées par les équipes d'Urbanis à travers chacune des étapes de leur réhabilitation thermique.

■ 112 Millions d'euros de travaux

Cette somme représente le cumul de tous les travaux générés à travers la France et selon les diverses opérations d'Urbanis. Elle représente près de 840 emplois dans le bâtiment.

■ 39 000 Mégawatts/h par an

C'est l'économie de consommation d'énergie qui va pouvoir être réalisée chaque année suite aux travaux de rénovation énergétique. Elle équivaut à la consommation de 2 200 ménages.

■ 3700 propriétaires modestes ou très modestes aidés

Les logements de tous ces propriétaires occupants désignés comme modestes ou très modestes selon l'Anah ont été rénovés. Représentant ainsi 10% des résultats de l'Anah sur le volet «Habiter Mieux Sérénité»

■ 490 logements à vocation locative sociale rénovés

Urbanis a accompagné les propriétaires bailleurs qui ont pu accéder aux subventions de l'Anah. Ils se sont ainsi engagés à fournir à leurs locataires un loyer conventionné.

■ 470 logements indignes traités

Combat historique d'Urbanis, la lutte contre l'habitat indigne s'inscrit au coeur des activités de l'entreprise. Cette année ce sont donc autant de logements qui ont été traités et sortis de cette catégorisation.

■ 850 logements adaptés à la perte d'autonomie

Face aux impératifs de santé de propriétaires occupants en perte d'autonomie ou en situation de handicap, ce sont autant de logements qui ont été adaptés pour faciliter leur quotidien.

Ces chiffres s'inscrivent dans la continuité de l'année 2017. Pour en savoir plus sur la Politique de Responsabilité Sociétale d'Urbanis, vous pouvez également consulter notre document de référence.

Contacts Presse

Frédéric PELISSON – Référent RSE : 04 79 33 97 33 – frederic.pelisson@urbanis.fr

Alex FERREIRA – Communication : 07 60 36 54 44 – alex.ferreira@urbanis.fr
